



Conseil d'Administration Chorale La Frégate lundi 8 novembre 2021

1. Etats des présents ou représentés

Présents : Vincent Peloil président, Jean Pierre Bourget trésorier, Magali Bichet secrétaire, Jean Luc Guérin, Chantal Joyeux, Hélène Lusteau, Véronique Peloil, Gérard Pineau.

Membre de droit : Ombeline Guetny, cheffe de chœur (à partir de 20h)

2. Approbation du PV du CA du 18 octobre 2021

Le procès verbal du CA du 18 octobre est approuvé par tous les membres présents.

3. Point sur l'avancement concert de Noël

Vincent a rencontré le curé de la paroisse : l'église de Sainte Marie est bien réservée pour la répétition et le concert. La salle après concert nous sera attribuée plus tard par la mairie car la petite salle de Sainte Marie est occupée pour les vaccinations anti Covid.

Info du 09 novembre d'Hélène: Le centre de vaccination déménage dans une salle près du golf.

Pour des raisons sanitaires, nous ne ferons pas d'aubade dans la galerie marchande du Leclerc cette année.

Pour la communication, tous les journaux locaux et radios locales seront contactés.

Deux grandes bâches sur fond blanc pour information aux deux entrées de la ville vont être commandées au prix de 72,72 euros, les anciennes bâches n'étant plus aux dimensions réglementaires.

Des invitations seront envoyées mi- novembre à :

Jean Michel Brard maire de Pornic,

Pierre Eric Fily adjoint à la culture

Philippe Métais Directeur vie culturelle

Pierre Martin Conseillé départemental

Père François-Xavier Henry, curé de la paroisse

Ségolène Guenot secrétaire paroissiale

Olivia Billard directrice école de musique Pornic

Yannick Robin fondateur de la chorale la Frégate
secretariat MDA,

Pour le concert de Noël , les 53 guirlandes led ont été achetées et seront préparées en bouquet avant d'être distribuées aux choristes.

Les affiches pour le concert de Noël seront tirées par Véronique. Leur diffusion sera organisée par Jean Luc selon une liste établie par Vincent.

Prévoir des flyers pour distribuer dans les églises et sur les marchés (week end du 4/5 décembre)

4. Demande de subvention municipale 2022

Cette année la demande de subvention doit être faite par informatique et remplie sur le site de la mairie avant le 6 décembre.

Depuis des années la Frégate demandait une subvention de 200 euros. Cette année, le conseil d'administration décide de demander 400 euros en justifiant les frais engagés (location du piano, pianiste, don à la paroisse pour l'utilisation de l'église, affiches, flyers programmes, etc..) pour le concert de Noël qui est offert à tous les habitants de Pornic.

5. Concert du 2 juillet 2022 : titre pour la communication

Nous n'avons pas eu le temps de partager sur ce point de l'ordre du jour prévu.

6. Questions diverses

Jean Pierre confirme que 54 choristes sont inscrits cette année : nous allons pouvoir finaliser la liste et le trombinoscope.

Aujourd'hui, une liste sera proposée à l'accueil de la répétition pour répertorier ceux présents au concert du 12 décembre et ceux possédant un porte partitions.

Suite à une dérive d'utilisation du groupe WhatsApp, le CA demande à Gérard, l'administrateur de ce groupe, d'effectuer un petit rappel pour le bon usage de cet outil au service de la chorale : convivialité, informations, tolérance.

Secrétaire :
Magali Bichet

Président
Vincent Peloil